

Séance du 05 juin 2009



L'an deux mille neuf, le cinq juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUILLON Didier, Maire.

Présents : BOSSER Nadine, CALVEZ René, CARADEC Marcelle, CARIOU Yves, DURAND Yveline, LE CLEAC'H Estelle, LOUDEAC Muguette, MAGADUR Jean Pierre, MEVEL Gérard, PENNEC Joseph, PEUZIAT Jean-Claude, PRIGENT Jean-Pierre, PRIOL Jean-Yves, ROE Henri, TIPHAINE Nolwenn, VELLY Jacques.

Absents : DANIEL Alain, GLOAGUEN Joëlle, excusés

Monsieur DANIEL Alain a donné procuration à Monsieur CARIOU Yves
Madame GLOAGUEN Joëlle a donné procuration à Monsieur VELLY Jacques.

Madame LE CLEAC'H Estelle a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire donne l'information que le pot de départ de Monsieur Jean-Claude GOURMELEN, Secrétaire Général de la Mairie, aura lieu le 19 juin prochain à 18 H 00 à la salle polyvalente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2009 ADOPTION DU PROCES VERBAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le procès verbal de la séance du 27 mars 2009.

Monsieur Jacques VELLY dénonce les propos virulents tenus lors de ce conseil, propos qu'il n'a pas vu consignés sur ce procès verbal.

Il sollicite les excuses de monsieur le Maire.

Monsieur le Maire répond qu'il ne fera pas d'excuses.

Monsieur Jacques VELLY se lève et quitte la salle du Conseil Municipal suivi par les élus de l'opposition : BOSSER Nadine, CARADEC Marcelle, DURAND Yveline, MAGADUR Jean Pierre, PEUZIAT Jean-Claude, PRIGENT Jean-Pierre, PRIOL Jean-Yves.

Monsieur le Maire dénonce le comportement irresponsable des conseillers municipaux de l'opposition.

Il annonce que les points nécessitant le vote du conseil ne pourront être débattus, faute de quorum.

Il fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 11 juin 2009 à 20 H 30.

A titre informatif, les conseillers municipaux ont abordé les questions suivantes :

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Monsieur le Maire demande à Madame Nolwenn TIPHAINE de présenter le projet d'Ecole Numérique Rurale.

Le plan de développement du numérique dans les écoles rurales mis en œuvre par le ministère de l'Education Nationale prévoit l'équipement de 5 000 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants. Dans le département, ce projet concernera 49 écoles. Il s'agit d'accompagner les élèves dans l'utilisation de l'outil informatique dès le primaire en sachant que cet enseignement est poursuivi au collège. Une classe de l'école primaire sera équipée d'ordinateurs portables installés en réseau et d'un tableau numérique interactif.

Le ministère de l'Education Nationale subventionne le coût de ce dispositif à hauteur de 80 % jusqu'à concurrence d'un montant de 9 000 €.

L'acte de candidature pour l'école primaire publique d'ESQUIBIEN a été complété et transmis à l'inspecteur de l'Education Nationale du Département. La réponse est en attente.

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE L'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE DANS LES ECOLES

Monsieur le Maire demande à Madame Nolwenn TIPHAINE de présenter la convention relative au financement des interventions d'initiation à la langue bretonne dans l'école primaire publique.

Madame Nolwenn TIPHAINE rappelle que cette convention destinée à mettre en valeur les langues régionales, lie la Commune au Conseil Général depuis 2007 et pour une durée de trois ans. Ces interventions d'initiation au breton sont assurées par l'association MERVENT, à raison d'une heure par semaine pour chaque classe.

Le Conseil Général prend en charge 50 % du coût de cette formation. Il reste 1 530 € à la charge de la Commune.

L'avenant n° 1 à la convention, fixant le tarif à 52 € de l'heure, a été signé.

Il reste néanmoins la convention initiale à signer.

Les conseillers municipaux proposent de faire un bilan de cet enseignement à la rentrée 2009/2010.

SPANC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion du groupe de suivi du SPANC a eu lieu le 05 mai 2009. Le bilan de l'année 2009 a été évoqué ainsi que l'avenir des services à partir de 2010. Un transfert de compétences est envisagé de Véolia à la Communauté de Communes. Un agent technique assurerait désormais les diagnostics du SPANC.

Les communes sont donc appelées à se prononcer, sur les orientations à donner à ce service.

PARC NATUREL MARIN D'IROISE

Monsieur le Maire rend compte de la dernière réunion concernant le projet d'extension du Parc Naturel Marin d'Iroise. Le Préfet Maritime de l'Atlantique souhaite un avancement rapide du projet, le Préfet du Finistère est plus prudent.

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur le Maire demande à Madame Nolwenn TIPHAINE de présenter le prochain bulletin municipal.

Madame Nolwenn TIPHAINE rappelle que la parution de ce bulletin est prévue début juillet. Il s'adressera également aux estivants en présentant toutes les manifestations de cet été. Le projet d'école numérique rurale y sera également abordé.

Quant au site internet, sa fréquentation est satisfaisante et une traduction en anglais est envisagée. Des efforts restent toutefois à faire en ce qui concerne l'apport de nouvelles informations.

LES MANIFESTATIONS ESTIVALES

Monsieur le Maire demande à Madame Nolwenn TIPHAINE de présenter les manifestations de l'été 2009.

Madame Nolwenn TIPHAINE rappelle que le marché du lundi existe depuis août dernier, porté par des commerçants très volontaires. Elle émet l'idée d'un mini-marché d'été sur le parking du Roullis, près des plages. Il pourrait avoir lieu le jeudi soir de 17 H 30 à 20 H 30 et resterait essentiellement un marché de produits frais.

En ce qui concerne les animations estivales, un programme va être édité et distribué aux offices du tourisme locaux.

QUESTIONS DIVERSES

Le CCAS organise une sortie des anciens le mardi 9 juin. 35 personnes sont inscrites, il y aura 5 accompagnants. Ils visiteront la région de Pont-Aven et une collation sera servie en soirée à la salle polyvalente.

Le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère envisage de se doter de nouvelles compétences en matière d'assistance aux communes et d'élargir ses interventions notamment dans le domaine de l'aménagement de la voirie. La commune a répondu favorablement aux propositions du SDEF.

L'UBC organise son congrès à Esquibien le dimanche 28 juin à la salle Georges Madec. 200 participants sont attendus. Un arrêté sera pris pour réglementer la circulation au centre bourg.

L'élagage des voies communales est actuellement en cours. Une priorité a été donnée aux éléments de sécurité. Les chemins en bord de plages sont terminés. Il reste une quinzaine de jours de travaux.

Le 23 mai dernier, une vingtaine de bénévoles ont nettoyé les plages d'Esquibien.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close

La séance est levée à vingt et une heures vingt.